

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le vingt quatre septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, dûment convoqué, s'est réuni à Jarrie, sous la présidence de Norbert GRIMOUD.

En exercice : 48

Présents : 43

Votants : 44

Présents : Geneviève BALESTRIERI, Françoise BONNIEL, Claude BOUJARD, Gilles CAILLAT, Francis CARRÉ, Jean-Noël CAUSSE, Bernard CHARVET, Georges CLAVERI, Joseph CLAVIER, Françoise CLOTEAU, Gérard CRET, Gérard DARCUEIL-DREYFUS, Jean-Pierre DECAVELE, Élise DEGANO, Louis DI CIENZO, Michel DOFFAGNE, Jean-François FALLET, Magdeleine FASOLA, Jean-Michel FINET, Jean-Marc GAUTHIER, Brigitte GOILLOT, Norbert GRIMOUD, Raphaël GUERRERO, Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ, Denis HAMEL, Laurent JOHNSON, Bernard LE RISBÉ, Gilles MARGAT, Patrick MARRON, Robert MEYER, Alain MONTEILLET, François MUSSO, Jacques NIVON, Hélène PERRIN, Michel REBUFFET, Danièle SCIMONE, Gilles STRAPPAZZON, Roger TASSAN, Jean-Claude VAYR, Sylvie VIOLA.

Absents représentés : Michel BONNET représenté par Sylvia ROGNIN, Joëlle CERONI représentée par Nicole LEGROS, Odette VIAN représentée par Thierry BILLONDEAU.

Absents ayant donné pouvoir : Renaud ARBARET a donné pouvoir à Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ.

Absents : Jean-Claude BIZEC, Jean-François GUTIERREZ-MARTINEZ, Yann LIOTARD, Jérôme MONTEFERRARIO.

Date de la convocation : 17 septembre 2009

Secrétaire de séance : Raphaël GUERRERO

Au cours de cette séance, le Conseil de communauté,

- **a adopté**, à l'unanimité, le compte rendu de la dernière séance.

- **a entendu communication** des décisions prises dans le cadre des délégations d'attributions, à savoir :

- ✓ Attribution du marché de travaux de mise aux normes du quai de transfert
- ✓ Attribution du marché pour la réalisation d'un schéma de mobilisation forestière sur le Sud Grenoblois
- ✓ Attribution du marché pour la mise en place d'un dispositif OPAH visant l'amélioration de l'habitat privé du Sud Grenoblois
- ✓ Attribution d'une subvention régionale à M. GALLIEN Henri dans le cadre du PIG "prime habitat"
- ✓ Attribution d'une subvention régionale à la SCI L'Atelier dans le cadre du PIG "prime habitat"
- ✓ Attribution d'une subvention régionale à la SCI L'Atelier dans le cadre du PIG "prime jeune"
- ✓ Attribution d'une subvention C.C.S.G à la SCI L'Atelier dans le cadre du PIG

- **a décidé**, à l'unanimité, que la prochaine réunion du Conseil de communauté se tiendra à Brié et Angonnes (salle du Mail).

- **a approuvé**, à l'unanimité, la modification des statuts proposée étant entendu que cette modification sera soumise à l'approbation des conseils municipaux des communes membres dans les conditions de majorité qualifiée requise.

- **a approuvé**, à la majorité de 43 voix pour et 1 abstention, l'adhésion de la commune de Vaulnaveys le Haut à la communauté de communes du Sud Grenoblois et **a invité** les conseils municipaux des communes membres à se prononcer sur cette extension de périmètre.

- **a procédé**, à l'unanimité, à la répartition de la dotation de solidarité communautaire.

- **a décidé**, à l'unanimité, le versement d'une indemnité annuelle de conseil au receveur de la communauté de communes du Sud Grenoblois au taux de 100 % ainsi qu'une indemnité annuelle de confection de documents budgétaires de 45,73 €.

- **a décidé**, à l'unanimité, d'exonérer de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, pour l'année 2010, les sociétés suivantes qui assurent elles-mêmes leur service de collecte et de traitement de leur déchets :

EXPLOITANT		PROPRIETAIRE		REFERENCES CADASTRALES
Dénomination	Adresse	Nom	Adresse	
Grenoble Logistique Distribution	Route de Saint-Georges de Commiers 38560 Champ-sur-Drac	S.C.I. Les Chenillards	5852, route de Saint-Georges 38560 Champ-sur-Drac	AP 23
		SA Logistic Investissement Immobilier	15, avenue de la Falaise 38360 Sassenage	AP 22
Codelo	Rue des Artisans et impasse des Boutassier 38560 Champ sur Drac	SCI Dupasquier	Hameau du Charbonneau 38560 Jarrie	AP 70
		SCI Leb	Impasse des Boutassiers 38560 Champ sur Drac	AP 71
CSP Industries	1 rue des Artisans 38560 Champ sur Drac	SCI du Pelisson	Le Pelisson 38560 Champ sur Drac	AP 26
		SCI de la Plaine	Zone industrielle 38560 Champ sur Drac	AP 27
Scolarest	Avenue Général Délestraint 38560 Jarrie	Commune de Jarrie	100 montée de la Creuse 38560 Jarrie	D 2067
Gabyvette Menuiserie	Lieu-dit « Perrossier » 38220 Saint-Barthélémy de Séchilienne	Michel Chambaz	38220 Saint-Barthélémy de Séchilienne	AC 173
Lidl (Sodami)	278, rue Jean Jaurès 38220 Vizille	S.C.I. Baret	38700 Corenc	AN 641

- **a approuvé**, à l'unanimité, le transfert des biens suivants du budget annexe du service de la voirie au budget principal et **a fixé** leur durée d'amortissement ainsi qu'il suit :

Article	Désignation	Références	Valeur nette comptable	Durée d'amortissement
2157	Chargeur Mécalac	N°2005-VOI-SIV-001	31 779,92 €	4
2157	Ivéco 1996	N°2005-VOI-SIV-002	0,00 €	0
2157	Abri chantiers	N°2005-VOI-SIV-004	706,41 €	11
2157	Panneaux de coffrage	N°2005-VOI-SIV-005	235,79 €	11
2157	Panneaux de coffrage et barrières	N°2005-VOI-SIV-006	591,96 €	11
2157	Godet chargeur Mécalac	N°2005-VOI-SIV-008	1 030,59 €	11
2188	Compresseur Imer	N°2005-VOI-SIV-016	7 292,45 €	11
2188	Pompe à eau Odezenne	N°2005-VOI-SIV-017	303,87 €	11
2188	Panneaux de coffrage	N°2005-VOI-SIV-018	652,12 €	16
2188	Disqueuse Stihl	N°2005-VOI-SIV-019	751,41 €	11

- **a décidé**, à l'unanimité, d'amortir la subvention d'équipement d'un montant de 606 € versée au Conseil général de l'Isère pour sa participation au logiciel Etoil.org sur une durée de un an et **a précisé** que toutes les autres subventions d'équipement versées seront amorties conformément aux dispositions en vigueur à savoir, sur une durée de quinze ans lorsqu'il s'agit de subventions versées à des organismes publics et sur une durée de cinq ans lorsqu'il s'agit de subventions versées à des organismes ou des personnes de droit privé.

- **a décidé**, à l'unanimité, d'allouer une subvention d'un montant de 2 010 € à l'association de l'office de tourisme du Sud Grenoblois dans le cadre de la mise à disposition des gobelets consignés et réutilisables.

- **a décidé**, à l'unanimité, la création d'un emploi d'ingénieur territorial à temps complet pour assurer les fonctions de directeur des services techniques.
- **a décidé**, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (50 %) pour assurer les fonctions d'ambassadeur du tri.
- **a approuvé**, à l'unanimité, l'acquisition d'un terrain bâti sis sur la commune de Vizille, appartenant à la SARL les Papeteries VERILHAC Frères et cadastré en section AM sous les numéros 461 et 138 d'une superficie totale de 20 436 m², moyennant le prix de 550 000 euros.
- **a approuvé**, à l'unanimité, l'acquisition, moyennant le prix de 200 000 euros du terrain bâti sis sur la commune de Vizille d'une superficie totale de 13 152 m², appartenant à La Société Textile d'Exploitation, à savoir la parcelle cadastrée en section AO sous le numéro 180 d'une superficie de 103 m², la parcelle cadastrée en section AO sous le numéro 178 d'une superficie de 614 m² ainsi que la parcelle issue du détachement de la parcelle cadastrée en section AO sous le numéro 200 pour une superficie de 12 435 m²
- **a approuvé**, à l'unanimité, les termes de la convention à intervenir entre la communauté de communes du Sud Grenoblois et AXELERA pour l'année 2009 et le versement de sa participation à hauteur de 8 000 euros.
- **a donné délégation**, à l'unanimité, au Président pour instruire les dossiers de demande d'aide au titre du dispositif Pass Foncier et pour procéder aux mandatements correspondants.
- **a approuvé**, à l'unanimité, le plan de financement de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat d'un montant de 205 042,24 € T.T.C., **a sollicité** des subventions auprès du Conseil Régional Rhône-Alpes à hauteur de 30% et de l'ANAH à hauteur de 50% et **a donné délégation** au Président pour instruire les dossiers de demande d'aide dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et pour procéder aux mandatements correspondants.
- **a approuvé**, à l'unanimité, le nouveau programme de soutien au compostage d'un montant de 157 054,04 euros T.T.C. et **a sollicité**, à cet effet, l'aide financière du Conseil Régional Rhône-Alpes au taux le plus avantageux pour la communauté de communes du Sud Grenoblois.
- **a approuvé**, à l'unanimité, le plan de financement pour le programme de soutien au broyage d'un montant de 320 000 € H.T. et **a sollicité** l'aide financière du Conseil Général de l'Isère (30%) et de l'A.D.E.M.E. (30%).
- **a approuvé**, à l'unanimité, les termes de l'avenant n°5 au contrat Programme de Durée à intervenir avec Eco-Emballages et **a autorisé** le Président à le signer.
- **a approuvé**, à l'unanimité, la réalisation de locaux de stockage des déchets dangereux dans les déchèteries et **a autorisé** le Président à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires et notamment à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires.
- **a décidé**, à l'unanimité, l'adhésion de la communauté de communes du Sud Grenoblois au Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère, **a désigné** Gilles STRAPPAZZON, Francis CARRÉ, Claude BOUJARD, Denis HAMEL, Bernard LE RISBE, représentants titulaires et Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ, Gérard DARCUEIL-DREYFUS, Laurent JOHNSON, Jacques NIVON, Sylvie VIOLA, représentants suppléants pour siéger au Conseil syndical du SYMBHI.
- **a approuvé**, à l'unanimité, la mise en place de l'action relative la caractérisation des impacts du changement climatique en territoire de montagne et la définition de leviers d'actions sur Alpes Sud Isère et le plan de financement correspondant pour un montant total de 25 000 € et **a sollicité** l'attribution de subventions au Conseil Régional Rhône-Alpes pour un montant de 20 000 €.
- **a sollicité**, à l'unanimité, l'attribution de subvention au Conseil Régional Rhône-Alpes à hauteur de 24 000 € pour la réalisation d'un service de consultation d'itinéraires d'un montant total de 30 000 €.
- **a adopté**, à l'unanimité, la convention pour la réalisation et le portage d'un service de consultation d'itinéraires dans le cadre du dispositif régional Terres à Clic.
- **a demandé**, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention pour le poste de chargé de mission « appui marketing aux prestataires touristiques » d'Alpes Sud Isère auprès de la Région Rhône Alpes.
- **a sollicité**, à l'unanimité, l'octroi de subventions pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur le territoire Alpes Sud Isère en vue de se constituer en Autorité Organisatrice des Transports Urbains (AOTU).

- **a appelé**, à l'unanimité, toutes les populations du Sud Grenoblois à soutenir activement les manifestations nationales pour défendre le Service Public Postal et notamment à participer aux référendums d'initiative citoyenne là où ils sont organisés le 3 octobre prochain.

Successivement en fin de séance, le Conseil de Communauté,

- **a été informé** de la parution du bilan annuel de la campagne d'information du public sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes qui peut être consulté sur le site www.lesbonsreflexes.com.

- **a été informé** de la fête communautaire qui se déroulera, dimanche 27 septembre prochain dans le parc du château de Vizille

Norbert GRIMOUD
Président